

# Compte rendu du Comité Directeur du lundi 06 mars 2017

Excusés : P SANCTUS ,D LAVOREL , G RASSAT, M FRESSONNAT ,

Absents : J MUZARD, P GOY

## **1 Approbation du compte rendu du comité directeur du 24/01/2017**

Deux précisions sont apportées :

- Les règles tarifaires dégressives pour les jeunes seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017. Les tarifs dégressifs pour plusieurs enfants d'une même famille s'entendent pour des activités de même type.
- Logiciel d'inscription aux collectives : deux raisons principales ont motivé sa conception :
  1. rendre accessible en ligne le lieu de la sortie et la liste précise des participants, permettant en cas d'accident, de renseigner efficacement les services de secours.
  2. Avoir un site unique pour les inscriptions (participant et initiateur) permettant aux personnes ne pouvant pas être présentes à la permanence du vendredi de s'inscrire

Le comité souhaite que l'ordre du jour des prochains comités soit plus développé et qu'il soit diffusé aussi aux responsables de service .

Le comité directeur approuve à l'unanimité le comité du 24/01/2017 .

## **2 Compte rendu de l'AG de la FFCAM Lyon**

Contre toute attente, l'assemblée générale s'est déroulée dans le calme (trop !), puisque la seconde liste déposée n'a pas souhaité participer aux débats. La liste Raynaud a recueilli 92 % des suffrages exprimés ; de ce fait, toute la liste a été élue.

Le nouveau comité propose une gestion collective ; aussi, autour du président, de la secrétaire générale et du trésorier, 3 vices-présidents n'affichent pas un domaine particulier.

## **3 Pourcentage de réduction accordée , sur la part club , aux nouveaux licenciés .**

Une réduction de 40% sur la part club est accordée à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017 pour les nouveaux adhérents qui se licencieront pour l'année 2017.

## **4 Activités estivales :**

### a/ activité canyon

Bertrand FARAULT (instructeur FFME et moniteur CAF canyon ) souhaite relancer l'activité cette année.

Trois projets sont proposés :

1. organiser un stage début mai afin de rendre les participants autonomes, stage qui aurait lieu dans les Alpes du sud.
2. Présenter l'activité lors d'une soirée au forum du Club Alpin début mai .
3. Organiser des sorties éventuellement avec le CAF d'Albertville, avec la possibilité d'organiser une sortie d'initiation début juin .

Bertrand possède du matériel adapté à cette activité , combinaison, casque, baudrier, cordes qui peuvent être louées au prix de 10€ ; 10€ qui seront versés à la comptabilité du Club Alpin et affectés à l'activité canyon.

En l'absence de réponse du responsable actuel qui est injoignable depuis plusieurs mois, le comité propose à Bertrand de prendre en charge la responsabilité de l'activité canyon.

### b/ activité trail

Demande de 150€ pour l'activité trail (remboursement de frais d'hébergement et remontées mécaniques ) : accordée.

## **5/ Commission Connaissance et protection de la montagne .**

Présentation de la réunion la réunion du 15 février 2017 par Michel AT .

- Programmation de sorties thématiques
- Accueil de classes au refuge du Parmelan
- Formation d'initiateurs
- Collaboration avec la FRAPNA et autres associations.
- Faire intervenir des spécialistes de cette thématique
- Création d'un logo
- Rédaction d'un article dans la revue
- Participer à « Que la montagne est belle »
- ...etc

Il s'agit de pistes de réflexion qui doivent être affinées lors de prochaines réunions ( la prochaine étant prévue le 15 mars )

## **6/ les jeunes**

Matthieu présente les activités jeunes s'articulant autour de trois axes

Les trappeurs ( enfants de 8 à 13 ans )

Les aventuriers ( ados de 14 à 17 ans )

Création d'un groupe jeunes alpinistes sélectionnés en fonction de leurs compétences et motivation. Mise en place de formations afin de leur permettre d'accéder à un niveau d'initiateur.

Un programme de 5 sorties sont prévues avec engagement financier et encadrement adapté.

### **7 : Projet HALTE**

Claudette présente le projet : la HALTE est une association qui gère un accueil de jour pour des personnes étrangères en situation de sans domicile fixe.

Le projet consiste en la mise en place de randonnées en montagne pour ces personnes.

L'association HALTE possède un minibus et couvrirait les frais financiers des cartes découvertes. L'encadrement serait mixte : CAF et éducateurs de la HALTE pour accompagner les participants.

Le club alpin proposerait un programme de sorties randos pédestres faciles entre juin et septembre (une sortie par mois le dimanche entre 10H et 17H , horaire d'ouverture de l'accueil)

Autres possibilités envisageables : la découverte de l'escalade ou de la slackline.

### **8/ Charte communication**

Une réflexion doit être menée lors d'un prochain comité directeur afin de faire cohabiter la newsletter, et la communication par les activités (coordination, outils ... )

A ce jour , la newsletter n'est pas remise en cause.

FLYERS : une réflexion est en cours afin de concevoir un flyer destiné à présenter, à l'extérieur du CAF, le Club Alpin et les activités qu'il propose, en hiver comme en été.

### **9 : Partenariat Montura et Icebreaker**

Montura : magasin situé avenue de Genève, il propose 20 % de réduction sur ses produits sous condition de présentation de la carte individuelle du Club Alpin.

Icebreaker : Proposition d'achats groupés sur une gamme de produits , réduction de 30%. J Claude CORN se propose de centraliser les commandes.

### **10 / Divers**

a/ port du casque pour les activites surf et ski de rando

Hors les activités alpinisme et escalade sur falaise, la FFCAM laisse le libre choix aux participants de porter un casque ou pas...

Proposition de réflexion pour septembre prochain.

b/ shabracross

demande acceptée de financer, pour les employés de la société PLUM qui participeront, leur licence découverte (coût environ 40€ ). Cette société est sponsor du Shabracross du 1<sup>er</sup> avril .

c/ clés du minibus

La clé du minibus qui était conservée dans le coffre du secrétariat a disparu. La personne qui aurait utilisé cette clé serait bien inspirée de faire les poches de son pantalon montagne afin de les retrouver...

d/ Gestion des EPI

Le service du matériel devra dresser un inventaire complet de tous ses Équipements de Protection Individuels et en assurer le suivi en termes de vieillissement.

Prochaines réunions :

Bureau :	mercredi 19 avril 2017
Comité Directeur :	mercredi 3 mai 2017
Initiateurs pour les activités d'été :	mercredi 17 mai

Michel Lefrique

Alain Fleuret